

Macron ne veut pas démissionner ? Mais nous on veut divorcer...

écrit par Christine Tasin | 5 décembre 2024





Son argumentation ne tient évidemment pas :

« Je serai président jusqu'à la dernière seconde » affirme Emmanuel Macron aux journalistes depuis Riyad

« Si je suis devant vous c'est parce que j'ai été élu à deux reprises par le peuple français » [@CNEWS](#)

– Florian Tardif (@Florian_Tardif) [December 3, 2024](#)

Il a été élu pour apporter paix, prospérité, progrès... aux Français, il ne leur a apporté que la misère et le malheur.

Alors, le fait qu'il ait été réélu ne signifie pas que les Français soient masos et aient envie d'en baver encore plus. Comme dans un mariage, quand on ne s'entend plus, quand on

se rend malheureux réciproquement ou que l'un rend l'autre malheureux... on a le droit et même le devoir de rompre.

Macron a menti, il y a tromperie et manipulation, en sus de l'incurie du quidam. Il doit s'incliner. Plus rien n'est possible, il faut passer à autre chose.

Je le vois venir. Demain soir à 20h, il va, comme d'habitude, cracher sur le RN et LFI, ceux « par qui le scandale arrive », sans se remettre en question évidemment. Surtout pas.

Quant à ses chiens-chiens, notammant Attal qui, avec sa voix d'ado impubère, se permet de prendre de haut les députés RN, il mériterait le goudron et les plumes avec son copain Macron et quelques autres. Non, monsieur le juge, je n'appelle personne à se salir les mains avec ces olibrius, c'est juste une image pour dire le dégoût et même la haine que nous inspirent ces incapables, des traîtres. Comment ça, inciter à la haine est interdit par la loi ? Excusez-moi, monsieur le juge, a priori on a encore le droit de haïr ses ennemis, non ? Si on a le droit de les haïr, il me semble que l'on a le droit d'exprimer ce que l'on pense d'autrui, non ? On a donc le droit de dire qu'on hait certains...

Je sais, ça leur fait peur... ils ont peur des Jacques, des émeutes, des révolutions... Mais c'est le risque du métier messieurs-dames !